



RAPPORT D'ACTIVITE DU CWAD

ANNEE 2021



Wallonie

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
Contexte	3
1. Une volonté politique.....	3
2. La mise en place du Collège wallon de l'Alimentation Durable	3
3. Les missions confiées par le Gouvernement au Collège wallon de l'Alimentation Durable	5
Les activités du CwAD en 2021.....	5
1. Gouvernance établie pour réaliser la mission.....	5
2. Programme de travail 2021.....	6
a) Phase de consultation bilatérale des membres du CwAD.....	7
b) Phase de priorisation.....	7
c) Phase de co-construction de propositions d'actions	8
d) Phase de finalisation.....	9
3. Implication du CwAD	10
a) Les consultations bilatérales	10
b) Les réunions du CwAD.....	11
c) Les réunions de travail.....	11
d) Focus Group - Réunions de travail complémentaires pour le développement de certaines fiches-actions.....	13
e) Diverses rencontres et réunions d'information	15
4. Le suivi du comité de pilotage	15
5. La plateforme inter-administrations	16
a) Rôle.....	16
b) Composition	16
c) Implication.....	16
6. Réalisations du CwAD.....	17
a) Le ROI.....	17
b) Les priorités du CwAD	17
c) Les propositions du CwAD décembre 2021 (version draft).....	17

CONTEXTE

1. Une volonté politique

Dans la Déclaration de politique régionale (DPR) 2019-2024, le Gouvernement wallon a pris de nombreux engagements pour accélérer la transition vers un système agro-alimentaire durable, et en particulier celui d'élaborer une AEE Alimentation et de travailler dans une dynamique partenariale avec notamment la mise en place du CwAD.

A cette fin, « le Gouvernement entend favoriser, au sein du SPW, un rassemblement des compétences incluant toute la chaîne alimentaire de l'agriculture et de l'alimentation, y compris les enjeux liés à la consommation. [...] La stratégie « Manger Demain » et les moyens du Green Deal seront intégrés à la dynamique de l'alliance. » (DPR, p.76). Cet engagement au sein de la DPR est en cohérence avec le Décret du 2 mai 2019 - modifiant le décret du 27 juin 2013 relatif à la stratégie wallonne de développement durable et le décret du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative - qui institue le Référentiel « Vers un système alimentaire durable en Wallonie » (voir 2.3), la Stratégie « Manger Demain », et la mise en place d'un Collège wallon de l'Alimentation durable (voir 2.2).

Ainsi, sur proposition de la Ministre en charge du développement durable, Céline Tellier, en collaboration avec le Vice-Président et Ministre de l'Agriculture Willy Borsus et la Vice-Présidente et Ministre de l'Emploi, Christie Morreale, le Gouvernement de Wallonie a approuvé le 16 juillet 2020 plusieurs mesures destinées à favoriser la résilience et à relocaliser le système alimentaire wallon : un appel à projets pour soutenir des initiatives de relocalisation alimentaire territoriale, la mise en place du Collège wallon de l'Alimentation Durable et le lancement de l'Alliance Emploi-Environnement sur l'Alimentation.

2. La mise en place du Collège wallon de l'Alimentation Durable

Le 15 octobre 2020, le Gouvernement de Wallonie a adopté la nomination des 40 membres du **Collège wallon de l'Alimentation durable** (CwAD), sur proposition conjointe des trois ministres précités. La liste des membres est reprise ci-dessous selon les catégories prévues dans le Décret du 2 mai 2019 - modifiant le décret du 27 juin 2013 relatif à la stratégie wallonne de développement durable et le décret du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative

Catégorie	Membres
A. Autorités politiques tous niveaux de pouvoir confondus	- Ministre de l'Environnement, en charge du Développement durable
	- Ministre de l'Agriculture et de l'Economie
	- Ministre de l'Emploi, de l'Action sociale, de la Formation et de la Santé
	- Association des Provinces Wallonnes (APW)
	- Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW)
B. Administrations publiques et OIP régionaux	- SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement
	- SPW Économie, Emploi, Recherche
	- SOWALFIN
	- APAQ-W
	- IFAPME

Catégorie	Membres
C. Fédérations interprofessionnelles et associations professionnelles	- CGSLB (via l'asbl "Bien-être des salariés")
	- Fédération wallonne de promotion de la santé (FWPSanté)
	- Fédération des Services sociaux + Organisme wallon de Concertation de l'Aide alimentaire
	- Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs (FUGEA)
	- Fédération wallonne de l'Agriculture (FWA)
	- Union Nationale des Agrobiologistes Belges (UNAB)
	- Union des Agricultrices Wallonnes (UAW)
	- Collège des Producteurs/Manger Demain
	- Fédération Wallonne Horticole (FWH)
D. Secteur associatif	- Fédération HoReCa Wallonie
	- Réseau des Acteurs Wallons pour une alimentation durable (RAWAD)
	- Ceinture Aliment-Terre Liégeoise
	- Nature et Progrès
	- Comité de concertation des Centres locaux de promotion de la Santé
	- Centre National de Coopération au Développement (CNCD)
	- Les 20 Groupes d'Action Local (GAL) wallons
	- Solidaris
	- Diversiferm
- Fédération IEW	
E. Secteur de la recherche	- Wagralim
	- Centre wallon de recherches agronomiques (CRA-W)
	- Philippe Baret (professeur UCL)
	- Jérôme Bindelle (professeur ULiège)
F. Secteur des entreprises agricoles	- Magrilhove
	-
G. Secteur des entreprises autres qu'agricoles	- Moulins de Statte
	- Association professionnelle du Libre-service Indépendant en Alimentation (APLSIA)
	- Fédération de l'Industrie Alimentaire Belge (FEVIA)
	- Comeos
H. Citoyens et consommateurs	- Association Belge de Recherche et d'Expertise des Organisations de Consommateurs (AB-REOC)
	- Antonia Bousbaine

Tableau 1 : Composition du Collège wallon de l'Alimentation Durable

3. Les missions confiées par le Gouvernement au Collège wallon de l'Alimentation Durable

Avec cette structure, le Gouvernement poursuit l'ambition de fédérer l'ensemble des acteurs wallons pour accélérer la transition vers un système agro-alimentaire plus durable dans une véritable structure faitière partenariale, le CwAD.

Les missions du CwAD telles que définies dans la décision du Gouvernement sont les suivantes :

- (i) orienter les travaux de l'Alliance Emploi Environnement Alimentation en s'appuyant sur la méthodologie de travail proposée dans la stratégie « Manger Demain »,
- (ii) identifier les actions prioritaires à mener à l'aide des leviers répertoriés en annexe de la stratégie « Manger Demain »,
- (iii) identifier et proposer des solutions coconstruites, innovantes, transdisciplinaires et coordonnées au service de la transition alimentaire,
- (iv) permettre un échange d'information entre les différents acteurs liés à l'alimentation,
- (v) émettre des avis dans le domaine de l'alimentation durable et
- (vi) analyser, capitaliser et diffuser les bonnes pratiques émergentes au sein des conseils de politiques alimentaires (CPA) fonctionnant à un niveau plus local.

LES ACTIVITES DU CWAD EN 2021

Lors de la réunion d'installation du CwAD, le 17 décembre 2020, il a été annoncé aux 40 membres du CwAD que **la mission prioritaire serait de travailler sur l'élaboration de propositions d'actions à intégrer dans l'Alliance Emploi-Environnement sur l'Alimentation**. Dans le cadre de cette mission, la gouvernance a été définie au sein d'un ROI et présentée au CwAD au début de cette mission.

1. Gouvernance établie pour réaliser la mission

Dans le cadre de cette mission, la gouvernance a été définie au sein d'un ROI et présentée au CwAD au début de cette mission.

Le ROI est en Annexe de ce rapport d'activité. En voici les quatre principaux points :

- **Pilotage** (Art. 3) :
Les orientations stratégiques et les allocations de moyen du CwAD sont fixées par le comité de pilotage. Ce comité est composé de la Ministre en charge du développement durable, du Ministre en charge de l'Economie et de l'Agriculture, de la Ministre en charge de l'Emploi et de la Santé et du SPW –SG –Direction du développement durable (DDD). Les membres du CwAD ont la possibilité de faire des propositions d'orientation stratégique au comité de pilotage.
- **Animation, secrétariat et coordination** (Art. 4)
Le SPW –SG – Direction du développement durable est en charge de l'animation et du secrétariat des réunions du CwAD (préparation des ordres du jour et des PV). La coordination des travaux ainsi que la gestion de la documentation relative aux travaux du CwAD sont également réalisées par le SPW–SG –DDD. Il organise au besoin des sous-groupes thématiques ou par type d'acteurs pour approfondir les discussions du CwAD.

- **Représentation des membres au sein du CwAD (Art 2.) :**

Le CwAD est composé de 40 représentants d'acteurs de la chaîne alimentaire, issus des catégories instituées au sein du décret du 2 mai 2019 modifiant le décret du 27 juin 2013 relatif à la stratégie wallonne de développement durable et le décret du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative. Un(e) représentant(e) est identifié(e) pour chaque structure membre du CwAD pour participer aux réunions et aux travaux. Afin d'assurer la continuité des travaux, il sera demandé que le/la représentant(e) de la structure membre du CwAD soit, dans la mesure du possible, toujours le/la même lors des séances plénières. Lors des GT thématiques, chaque organisme pourra envoyer la personne qu'il considère la plus adéquate en fonction du thème abordé (par exemple, un expert thématique).

- **Démission des membres (Art. 14) :**

Est réputé démissionnaire sur décision du CwAD, le membre qui :

- a été absent de manière non justifiée à plus de trois réunions consécutives auxquelles il a été régulièrement convoqué;
- a été absent sans raison médicale à plus de la moitié des réunions tenues au cours des douze derniers mois auxquelles il a été régulièrement convoqué;
- ne respecte pas le caractère confidentiel des délibérations ou des documents, au sens de l'article 2, §1er, 13°, alinéa 4 du décret du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative;
- marque une hostilité au sens de l'article 2, §1er, 13°, alinéa 5 dudit décret.

2. Programme de travail 2021

L'élaboration de ces propositions a nécessité plusieurs phases de travail avec le CwAD : la consultation bilatérale de tous ses membres, la priorisation des axes de travail et la co-construction. La première phase de travail est une phase divergente, tandis que les deux suivantes sont des phases convergentes – permettant d'aboutir aux propositions finales étayées dans ce document (Figure 1). Ces différentes phases de travail sont décrites en détail dans les sous-sections suivantes.

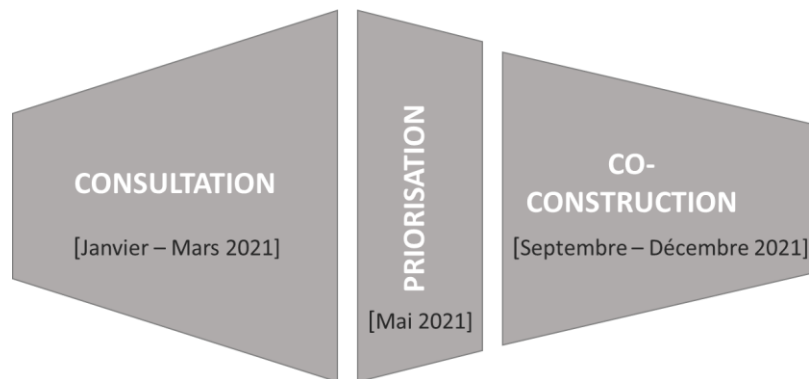


Figure 1 : Les trois phases de travail mobilisées pour élaborer des propositions d'actions pour l'Alliance Emploi-Environnement sur l'Alimentation

a) Phase de consultation bilatérale des membres du CwAD

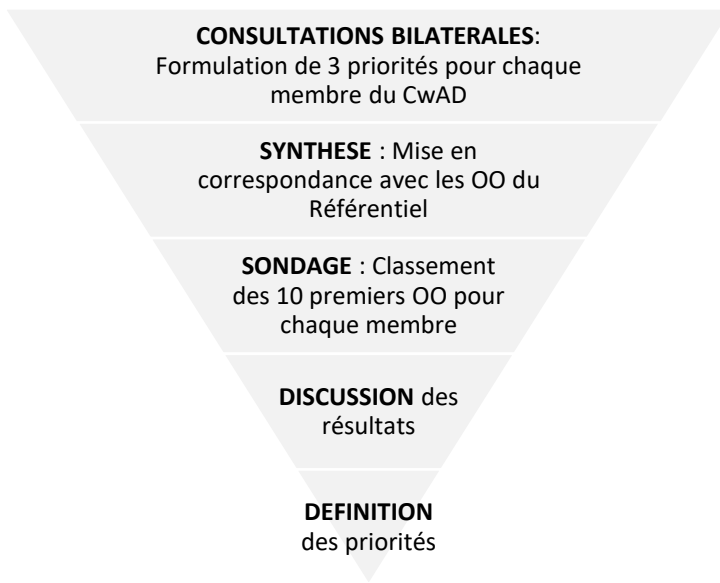
La première phase de travail a consisté à rencontrer individuellement¹ les membres du CwAD en vue de mieux comprendre les visions et attentes de chaque acteur représentant le système alimentaire wallon au sujet de la transition vers un système alimentaire plus durable en Wallonie. Ces entretiens ont également été l'occasion de présenter à chaque acteur le Référentiel « Vers un système alimentaire durable en Wallonie » afin de porter chacun à un même niveau de connaissances sur les travaux menés en 2017-2018 sur la définition d'une vision commune et partagée.

Dans ce cadre, chaque membre du CwAD a pu formuler ses attentes et ses priorités en regard des différents objectifs stratégiques et opérationnels du Référentiel « Vers un système alimentaire durable en Wallonie ». A l'issue de cette consultation, il a été demandé à chaque acteur d'identifier trois leviers d'actions pour répondre aux priorités qu'il avait identifiées.

b) Phase de priorisation

La seconde phase de travail a consisté à établir des priorités collectives sur base des propositions de priorités définies de manière individuelle lors de la première phase de travail. L'objectif est de pouvoir identifier des axes de travail pour initier la phase de co-construction d'actions.

En pratique, cette phase de travail a nécessité de réaliser une synthèse des priorités identifiées lors des consultations bilatérales en correspondance avec les objectifs opérationnels (OO) du Référentiel « Vers un système alimentaire durable en Wallonie ». Cet exercice a permis d'identifier 22 OO



prioritaires – englobant toutes les propositions des membres du CwAD.

Afin d'identifier les priorités de travail pour la suite de travaux, ces 22 OO prioritaires ont fait l'objet d'une priorisation par chaque membre du CwAD. Les résultats de la compilation de ces priorisations individuelles ont été présentés et discutés avec les membres du CwAD afin de veiller à définir un ensemble de priorités cohérent pour orienter les travaux du CwAD dans le cadre de sa mission d'élaboration de recommandations pour l'Alliance Emploi-Environnement sur

l'Alimentation.

Figure 2 : Processus de définition des priorités de l'Alliance Emploi-Environnement Alimentation

Ainsi, onze thèmes prioritaires ont été identifiés et retenus comme formant un ensemble cohérent pour organiser la phase de co-construction de propositions d'actions : l'accès à tous, la restauration collective, le foncier, la santé, la relocalisation et la rémunération, l'emploi et la formation, l'environnement, l'éducation et la sensibilisation et la gouvernance.

¹ Le choix d'opérer des rencontres individuelles plutôt que collectives a également été guidé par le contexte et les règles sanitaires liées au COVID-19 en vigueur en 2021 : au vu du nombre de membres au sein du CwAD, il semblait compliqué de laisser l'opportunité à chacun de s'exprimer au sein d'une réunion virtuelle pour cette première phase de travail.

c) Phase de co-construction de propositions d'actions

Cette troisième phase de travail a consisté à co-construire des propositions d'actions sur base du contenu des consultations bilatérales (cfr première phase de travail). Pour aboutir aux propositions d'actions présentées dans ce document, de nombreuses étapes de travail ont été menées de juin à décembre 2021 (Figure 3).

Ainsi, les informations issues des consultations bilatérales – contenant des points d'attention et des propositions de leviers d'actions – ont tout d'abord été synthétisées en regard d'un premier prisme de lecture, celui des 11 thèmes prioritaires définis dans la phase de travail précédente. Un second prisme de lecture a ensuite été mis en place à travers la consultation de la plateforme inter-administration – une plateforme regroupant les administrations compétentes en matière de systèmes alimentaires durables – afin d'apporter des éléments d'information sur l'existant en termes de plans, programmes et initiatives publiques. La mobilisation de ces deux clés de lecture a permis à l'administration – SPW SG Direction du Développement Durable – de rédiger de juin à août 2021 des documents préparatoires à soumettre aux différents groupes de travail (GT) de co-construction du CwAD organisés de septembre à décembre 2021.

Trois séries de groupes de travail (GT) ont été organisés autour des quatre objectifs stratégiques thématiques du référentiel (Accès à tous & Disponibilité, Santé & Bien-être, Prospérité socio-économique, Environnement). Les membres du CwAD ont eu l'occasion de s'inscrire à un ou plusieurs thèmes de travail afin de participer aux travaux des GT pour lesquels chacun porte un intérêt ou a une expertise.

Les objectifs de la première série de GT (GT1) étaient d'une part de converger vers l'identification d'environ 4-5 fiches-actions sur base des premiers éléments étayés et analysés au sein des documents préparatoires susmentionnés ; et d'autre part, d'identifier les membres du CwAD qui souhaitaient contribuer plus activement à la co-construction de ces fiches-actions d'ici la deuxième série de GT – en participant à un focus group (FG). Ces focus group ont été définis – dans le cadre de ce travail – comme étant un sous-groupe autonome de membres du CwAD qui se donne pour objectif de travailler sur une fiche-action en vue de soumettre une proposition de contenu plus aboutie d'une réunion de GT à l'autre.

La seconde série de GT avait pour objectif de bonifier les fiches-actions qui avaient été travaillées en focus group : dans le cadre de ces GT, chaque focus group a présenté l'état d'avancement de ses travaux aux autres membres du GT afin de récolter leurs points d'attention et propositions de bonification. A l'issue de cette seconde série de GT, les membres des FG sont donc repartis avec toute une série de bonifications à intégrer au sein des fiches-actions concernées.

La dernière série de GT avait pour objectif de récolter les commentaires des membres du CwAD qui n'avaient pas eu l'occasion de suivre les travaux desdits GT afin de finaliser les propositions de fiches-actions : des créneaux de discussion collective par fiche-action ont été partagés à l'ensemble des membres du CwAD (et pas uniquement à ceux qui s'étaient inscrits aux thèmes de travail) pour veiller à récolter un maximum de points d'attention et de propositions de bonification des fiches-actions. Parallèlement à l'organisation de ces groupes de discussion, les fiches-actions ont été partagées sur une plateforme en ligne afin de récolter les commentaires des membres qui n'auraient pas eu l'occasion de participer à ces groupes de discussion.

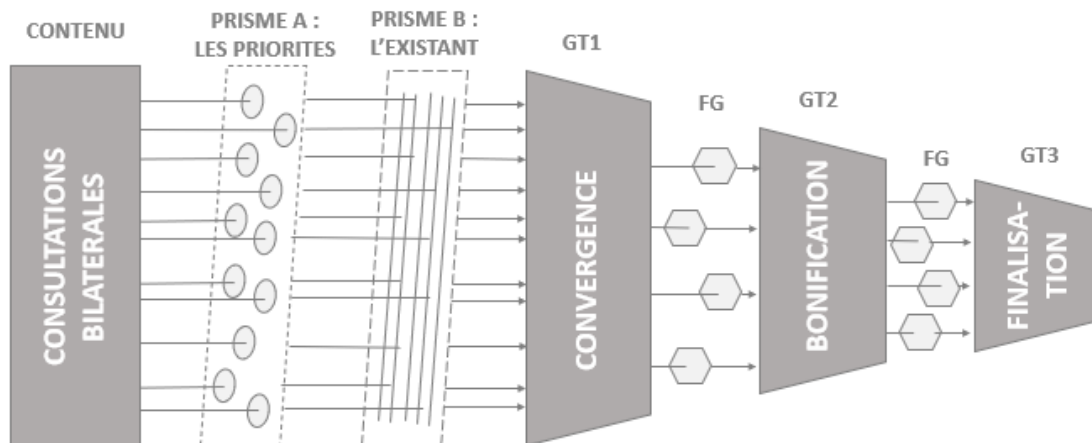


Figure 3 : Description des différentes étapes de la troisième phase de travail en vue d'aboutir à des propositions d'actions coconstruites par les membres du CWAD [Légende : GT1 – Première série de Groupes de Travail, GT2 – Deuxième série de Groupes de Travail, GT3 – Troisième série de Groupes de Travail, FG – Focus Group]

d) Phase de finalisation

Suite aux travaux des GT, un premier document compilant toutes les actions proposées a été diffusé aux membres du CWAD le 21 décembre 2021. Une séance de discussion a été organisée le 12 janvier à propos des actions transversales qui n'avaient pas pu être débattues collectivement en 2021.

Suite à cela, une nouvelle version compilée du projet d'Alliance a été diffusée le 18 janvier, et les membres du CWAD ont fait part de leurs commentaires pour le 26 janvier. Le texte a ensuite été retravaillé par le secrétariat du CWAD pour prendre en compte au mieux les remarques formulées, et les focus group ont été reconsultés sur les changements opérés.

Une nouvelle version du texte a été envoyé aux membres du CWAD le 24 mars, et discutée le 31 mars en réunion plénière.

3. Implication du CwAD

a) Les consultations bilatérales

Chaque membre du CwAD a été consulté individuellement, pendant 2h à 3h, dans le courant des mois de janvier et février 2021.

#	Date	Heure	Représentant	Membre
1.	11/01/2021	16h	Philippe Baret	Philippe Baret
2.	13/01/2021	9h30	Christine Veeschkens	SPW ARNE
3.	14/01/2021	15h30	Philippe Dreye	SPW Economie
4.	15/01/2021	9h30	Jérôme Bindelle	Jérôme Bindelle
5.	19/01/2021	9h30	Antonia Bousbaine	Antonia Bousbaine
6.	19/01/2021	14h	Christopher Bosny	Sowalfin
7.	20/01/2021	9h30	Catherine Rousseau	FDSS
8.	20/01/2021	14h	René Poismans	CRA-W
9.	21/01/2021	9h30	Delphine De Theux	Magrilhove
10.	21/01/2021	14h	Anne Thibaut	IEW
11.	22/01/2021	14h	Vincent Minet	IFAPME
12.	25/01/2021	9h30	Theresa Lebacqz	FWPSanté
13.	26/01/2021	14h	Stéphane Winandy	Diversiferm
14.	27/01/2021	9h30	Evelyne Celdran	CLPS
15.	28/01/2021	9h30	Philippe Mattart	APAQ-W
16.	28/01/2021	14h	Martin Biernaux	Solidaris
17.	29/01/2021	9h30	Tania Di Calogero	Rawad
18.	29/01/2021	11h	Laetitia Van Roos	Cab Tellier
19.	29/01/2021	14h	Anne Reul	Fevia
20.	01/02/2021	10h	Marc Ficher	Nature & Progrès
21.	01/02/2021	14h	Sophie Boval	APLSIA
22.	02/02/2021	10h	Sami Hemdane	Comeos
23.	02/02/2021	15h	Amaury Ghijssels	CNCD
24.	03/02/2021	9h30	Christian Jonet	CATL
25.	03/02/2021	14h	Helene Barthe-Batsalle	APW
26.	04/02/2021	9h	Charline Wandji	cglsb
27.	04/02/2021	14h	Dominique Jacques	Unab
28.	05/02/2021	9h30	Geneviève Bossu	HoReCa
29.	05/02/2021	14h	Guy De Mol	Moulins de Statte
30.	08/02/2021	14h	Marie Legrain & Emmanuel Grosjean	Socopro/Manger Demain
31.	09/02/2021	9h30	Aurélie Noiret & José Renard	FWA
32.	10/02/2021	9h30	François Heroufosse	Wagralim
33.	10/02/2021	14h	Erwin Pirson	Cabinet Morreale
34.	11/02/2021	9h30	Fabienne Nyssen	GAL
35.	11/02/2021	14h	Emilie Guillaume	Fugea
36.	12/02/2021	9h30	Claire Olivier	FWH
37.	12/02/2021	14h	Mathilde de Becker	AB-REOC
38.	25/02/2021	9h30	Virginie Thiange	Cabinet Borsus
39.	02/03/2021	15h	Charlotte Mouget	UVCW
40.	03/03/2021	9h30	Geneviève Ligny	UAW

Tableau 2 : Calendrier des consultations bilatérales avec les membres du CwAD

b) Les réunions du CwAD

Les réunions du CwAD sont des réunions obligatoires. Cinq réunions du CwAD ont été organisées en 2021. Le tableau ci-dessous reprend les informations relatives à l'organisation de ces réunions (date, durée, objet), aux PVs de ces réunions (disponible en Annexe) et aux taux de participation.

Date	Durée	Objet	N° de PV	Taux de participation
01/04/2021		Adoption ROI, AEEA : méthode de travail et priorités (retour sur les consultations bilatérales)	CwAD_2021_1	95%
29/04/2021		AEEA : planning et méthode de travail, résultat sondage sur les priorités (discussions)	CwAD_2021_2	90%
18/06/2021	9h à 17h	Présentation des travaux sur la gouvernance, les priorités et le processus de co-construction	CwAD_2021_3	55%
9/11/2021	9h à 17h	Journée de convergence : discussions des travaux d'élaboration de propositions d'actions pour l'AEEA	CwAD_2021_4	40%
21/12/2021	9h30 à 12h	Présentation d'une première version compilée des travaux du CwAD	CwAD_2021_5	60%

Tableau 3 : Récapitulatif des réunions du Collège wallon de l'Alimentation Durable en 2021

c) Les réunions de travail

Comme présenté au point 2 « Programme de travail 2021 », les membres du CwAD ont été invités à différentes réunions de travail, organisées par GT thématiques, en vue de leur permettre de co-construire des propositions d'actions. Les thématiques ont été définies sur base des objectifs stratégiques du Référentiel « Vers un système alimentaire durable en Wallonie ».

Le tableau ci-dessous présente un récapitulatif des différentes réunions de GT qui ont été organisées par objectif stratégique, et l'implication des membres du CwAD à chacune de ces réunions. A noter que les membres du CwAD ont également travaillé en autonomie entre ces réunions pour pouvoir arriver aux réunions suivantes avec des apports complémentaires à discuter collectivement.

Thématique des groupes de travail (GT)	Date	Durée	Objet	N° de PV	Nombre de structures-membres impliquées
GT « Objectif Stratégique 1 – Garantir la disponibilité et l'accès de tous à une alimentation relevant d'un système alimentaire durable »	17/09/21	9h à 12h30	Prise de connaissance de l'existant et convergence vers l'identification de pistes d'action Identification de contributeurs	GT_2021_OS_1_1	9
	15/10/21	9h à 12h30	Présentation de l'état d'avancement des fiches-actions et co-construction collective	GT_2021_OS_1_2	11
	26/11/21	9h30 à 16h30	Trois séances de discussion et de bonification des fiches-actions développées en vue de leur finalisation	GT_2021_OS_1_3	Trois séances : 7 – 5 – 7
GT « Objectif Stratégique 2 – Contribuer à la bonne santé et au bien-être des citoyens »	17/09/21	13h30 à 17h	Prise de connaissance de l'existant et convergence vers l'identification de pistes d'action Identification de contributeurs	GT_2021_OS_2_1	8
	15/10/21	13h30 à 17h	Présentation de l'état d'avancement des fiches-actions et co-construction collective	GT_2021_OS_2_2	7
	26/11/21	9h30 à 16h30	Deux séances de discussion et de bonification des fiches-actions développées en vue de leur finalisation	GT_2021_OS_2_3	Deux séances : 6 et 3
GT « Objectif Stratégique 3 – Générer de la prospérité socio-économique »	21/09/21	9h à 12h30	Prise de connaissance de l'existant et convergence vers l'identification de pistes d'action Identification de contributeurs	GT_2021_OS_3_1	14
	19/10/21	9h à 12h30	Présentation de l'état d'avancement des fiches-actions et co-construction collective	GT_2021_OS_3_2	12
	26/11/21	9h30 à 16h30	Trois séances de discussion et de bonification des fiches-actions développées en vue de leur finalisation	GT_2021_OS_3_3	Trois séances : 6 – 2 – 6

Thématique des groupes de travail (GT)	Date	Durée	Objet	N° de PV	Nombre de structures-membres impliquées
GT « Objectif Stratégique 4 – Préserver l’environnement »	21/09/21	13h30 à 17h	Prise de connaissance de l’existant et convergence vers l’identification de pistes d’action Identification de contributeurs	GT_2021_OS 4_1	13
	19/10/21	13h30 à 17h	Présentation de l’état d’avancement des fiches-actions et co-construction collective	GT_2021_OS 4_2	12
	26/11/21	9h30 à 16h30	Quatre séances de discussion et de bonification des fiches-actions développées en vue de leur finalisation	GT_2021_OS 4_3	Quatre séances : 6 – 4 – 6 – 7
GT « Objectif Stratégique 5 – Offrir un niveau de connaissances et de compétences élevé en matière de système alimentaire durable » et « Objectif Stratégique 6 – Mettre en œuvre des mécanismes de gouvernance responsables et efficaces »	10/12/21	9h30 à 12h30	Présentation de la compilation de propositions entendues sous forme de fiches-actions Discussion et sélection de fiches-actions à développer Co-construction	GT_2021_OS 5_OS6_1	20

Tableau 4 : Récapitulatif des réunions de travail du Collège wallon de l’Alimentation Durable en 2021 (Groupes de travail - GT)

d) Focus Group - Réunions de travail complémentaires pour le développement de certaines fiches-actions

Comme indiqué précédemment, les membres du CwAD se sont parfois réunis entre les réunions de GT pour travailler sur le développement de leurs propositions communes. A la demande de certains groupes, des réunions de travail ont été organisées et animées par le SPW-DDD. Ces réunions complémentaires sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Cadre dans lequel la réunion de Focus Group a été organisée	Date	Durée	Objet	Nombre de structures-membres impliquées	Experts invités
GT « Objectif Stratégique 1 – Garantir la disponibilité et l'accès de tous à une alimentation relevant d'un système alimentaire durable »	21/10/21	14h à 16h	Rencontre avec Terre en vue pour orienter le développement d'une fiche-action sur le foncier	6	Terre-en-vue
	1/12/21	10h30 à 12h	Réunion de travail sur la fiche « Foncier »	6	Terre-en-vue
	8/12/21	14h à 15h30	Réunion de travail sur la fiche « Foncier »	6	Terre-en-vue
GT « Objectif Stratégique 2 – Contribuer à la bonne santé et au bien-être des citoyens »	21/10/21	14h à 15h30	- Présentation IEW - Etat des connaissances sur les problèmes de santé en lien avec la présence d'additifs et de perturbateurs endocriniens dans les aliments - Discussion en vue de cadrer l'objectif d'une fiche-action	11	/
GT « Objectif Stratégique 3 – Générer de la prospérité socio-économique »	11/10/21	10h à 11h	Réunion de travail sur la fiche-action « Structurer l'offre d'accompagnement, de formation et de test d'activité »	6	/
	25/10/21	9h à 12h	- Présentation étude Randstad - Attractivité de l'emploi dans le secteur alimentaire - Discussion en vue de cadrer l'objectif d'une fiche-action	7	Randstad
GT « Objectif Stratégique 4 – Préserver l'environnement »	6/10/21	16h à 17h	Réunion de travail sur la fiche-action « Identifier et favoriser l'adoption de pratiques agricoles permettant de répondre aux différents enjeux environnementaux auxquels le secteur est confronté »	8	/
	29/10/21	9h30 à 10h30	Réunion de travail pour orienter la fiche-action « Normes de commercialisation »	4	/

Tableau 5 : Récapitulatif des réunions de focus group organisées et animées par l'administration en 2021

e) Diverses rencontres et réunions d'information

A la demande des membres du CwAD, des réunions d'information sur le PRW ont également été organisées. L'objectif était de prendre connaissance de l'existant afin de développer des actions pertinentes et complémentaires au sein de la proposition pour l'AEEA.

Date	Durée	Objet	N° de PV	Nombre de structures-membres présentes
10/12/21	13h30 à 14h15	Projets du Plan de Relance relatifs à la mise en place d'un système de compensation/rémunération public-privé afin de rémunérer les externalités positives des exploitations agricoles (dont la réduction des émissions GES)	Info_2021_1	4
10/12/21	14h15 à 15h	Plan d'action REGAL sur les pertes et gaspillages alimentaires.		4
10/12/21	14h15 à 16h30	Projets du Plan de Relance relatifs aux questions logistiques et aux infrastructures.		13

Tableau 6 : Récapitulatif des réunions d'information organisées par l'administration en 2021

4. Le suivi du comité de pilotage

Le comité de pilotage est composé de trois personnes:

- une représentante de la Ministre en charge du développement durable ;
- une représentante du Ministre en charge de l'Economie et de l'Agriculture ;
- un représentant de la Ministre en charge de l'Emploi et de la Santé.

Pendant l'élaboration de l'AEEA, le comité de pilotage a pour rôle :

- de définir les orientations stratégiques de l'AEEA ;
- d'analyser les propositions du CwAD ;
- de soumettre au Gouvernement un projet d'AEEA basé sur les propositions du CwAD et en y allouant des moyens.

C'est le SPW-DDD qui assure l'organisation et le secrétariat des réunions du comité de pilotage. Le comité de pilotage s'est réuni à chaque étape du processus d'élaboration afin d'être tenu informé du déroulement des travaux et valider la méthodologie de co-construction proposée par la Direction du Développement Durable (SPW-SG). Au total, huit réunions du comité de pilotage ont eu lieu (cfr tableau ci-dessous).

Date	Objet
26/02/21	Retour sur les consultations bilatérales
25/03/21	Préparation de la réunion du CwAD du 1/4
27/04/21	Accord sur le nouveau calendrier de travail
04/06/21	Préparation de la réunion du CwAD du 18/06
14/07/21	Accord sur l'organisation des travaux de septembre à décembre
03/09/21	Point avant démarrage des GT avec les membres du CwAD
28/10/21	Point intermédiaire sur l'état d'avancement des travaux
22/11/21	Point intermédiaire sur l'état d'avancement des travaux

Tableau 7 : Récapitulatif des réunions du comité de pilotage de l'Alliance Emploi-Environnement sur l'Alimentation

5. La plateforme inter-administrations

a) Rôle

Le rôle de la plateforme inter-administration est de veiller à un bon partage des informations des actions mise en œuvre par ailleurs sur le thème de l'alimentation durable. Il s'agit donc d'une instance mise en place pour garantir la bonne coordination wallonne des politiques en matière d'alimentation durable

b) Composition

Elle est composée des administrations suivantes :

- AVIQ
- FOREM
- SPW ARNE
 - o Département de la politique européenne et des accords internationaux
 - o Département de l'étude du milieu naturel et agricole
 - o Département du développement, de la ruralité, des cours d'eau et du bien-être animal
 - o Département du sol et des déchets
 - o Direction Fonctionnelle et d'Appui
- SPW Economie Emploi Recherche
 - o Département de la Recherche et du Développement Technologique
 - o Département du développement économique
 - o Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle
- SPW Intérieur et Action sociale
- SOWALFIN
- CRA-W
- IFAPME
- APAQ-W

Cette composition pourra évoluer en fonction de l'ordre du jour, et reste donc ouverte à d'autres administrations d'intérêt comme le Département de l'Environnement et de l'Eau, l'IWEPS, l'AWEX, etc.

c) Implication

C'est le SPW-DDD qui organise les réunions de la plateforme inter-administrations et coordonne leurs apports. Les membres de la plateforme inter-administrations ont été sollicités plusieurs fois en 2021 :

- Première réunion de la plateforme le 11 mars : réunion d'information sur la constitution du CwAD et sa mission d'élaboration de propositions d'actions pour l'Alliance Emploi-Environnement sur l'Alimentation
- Sollicitation des membres de la plateforme inter-administrations en juillet-août en vue de collecter les informations utiles pour décrire les initiatives politiques existantes en lien avec les priorités de travail définies par le CwAD
- Sollicitation de certains membres de la plateforme inter-administrations en octobre-novembre-décembre 2021 lorsqu'une fiche-action en cours de développement traitait d'un sujet proche d'une initiative politique existante afin de veiller à la complémentarité de l'action proposée à l'existant

6. Réalisations du CwAD

a) Le ROI

Ce document est présenté en Annexe. Il reprend les modalités de gouvernance qui ont été définies pour la mission d'élaboration de propositions d'actions pour l'Alliance Emploi-Environnement sur l'Alimentation

b) Les priorités du CwAD

Ce document est présenté en Annexe. Il reprend les priorités de travail qui ont été définies par le CwAD pour orienter le travail de co-construction d'actions pour l'Alliance Emploi-Environnement sur l'Alimentation.

c) Les propositions du CwAD décembre 2021

Les travaux du CwAD de l'année 2021 ont été compilés dans un document de travail rassemblant 19 actions pour l'Alliance Emploi-Environnement sur l'Alimentation. Ces propositions ont encore fait l'objet de modifications en 2022 afin d'être soumis au Gouvernement.